



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION**

Fiche-projet

MUSIQUE ET CITOYENNETÉ

**Collège Marcel Pagnol
Wasselonne**



PRÉSENTATION

Projet

Classe Cham – OAE (orchestre à l'école)

Directeur / chef d'établissement

Jean-Luc Lienhart

Responsable « équipe d'appui élargie »

Yvan Raguenuez



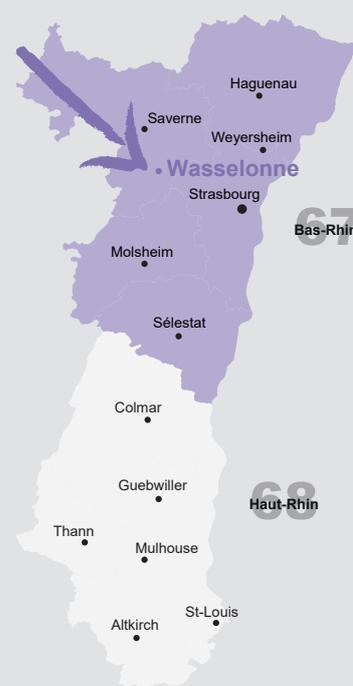
Le collège Marcel Pagnol de Wasselonne



DESCRIPTIF DU PROJET ET BÉNÉFICES POUR LES ÉLÈVES

Le projet doit permettre à tous les élèves motivés, indépendamment de leur origine sociale ou de leurs besoins éducatifs spécifiques, de recevoir une formation musicale complémentaire à leur cursus scolaire général. Cette formation vise à assurer leur épanouissement, en particulier pour ceux qui ont commencé une classe orchestre à l'école primaire et souhaitent poursuivre au collège.

L'éducation artistique joue un rôle essentiel dans l'ensemble des activités éducatives de l'école, en développant les compétences d'expression, le goût de la création, et en favorisant le plein épanouissement de l'élève. Elle contribue au développement de sa personnalité artistique, de son autonomie, tout en équilibrant les différentes formes d'intelligence et de sensibilité.



Ainsi, la création de la Cham met en avant un projet pédagogique axé sur l'acquisition de compétences musicales spécifiques. Il offre une pratique musicale et artistique de qualité, tout en permettant une organisation du temps scolaire compatible avec des activités culturelles et artistiques. Cette initiative facilite la création d'une culture musicale partagée, en s'appropriant diverses cultures et modes d'expression. Pour garantir un accès sans condition de ressources, un instrument neuf est prêté gratuitement aux élèves pendant toute la durée du projet, soit quatre ans dans le cadre d'« Orchestre à l'école ».



OBJECTIFS

- Améliorer la concentration et le niveau musical
- Développer les compétences d'écoute et d'expression
- Améliorer la vie en collectivité
- Faire des élèves des citoyens actifs
- Inclure des élèves à profils éducatifs particuliers



PARTENAIRES (collectivités, associations...)

Association musique municipale Esperance Wasselonne (Muzike)
Collectivité européenne d'Alsace
La communauté de communes de la Mossig et du Vignoble
Mécènes privés (Safran, Crédit Mutuel, commerçants locaux, Okote)



FINANCEMENT ACCORDÉ

Notre école, faisons-la ensemble

20 000 € pour l'acquisition des instruments et du matériel destinés aux élèves

Collectivités

la collectivité européenne d'Alsace accorde 5 000 € au projet.

La communauté de communes de la Mossig et du Vignoble accorde une subvention de 8 000 € au projet.

Mécènes privés

Orchestre à l'école : 9 300 €

Fondation Safran, Crédit Mutuel, commerçants et entreprises locales, Okote pour un montant global de plus de 30 000 € destinés aux cours de musique dispensé par Muzike.